

## Aménagements cyclables de transition : inscrivez-vous au webinaire du Club le 23 février

**Le Club des villes et territoires cyclables vous invite le 23 février à 14 h à 15h30 à participer à son webinaire sur les enjeux et les perspectives des aménagements transitoires** qui ont changé le paysage des territoires au cours de l'année 2020.

Ce webinaire reviendra sur cette dynamique exceptionnelle en présentant :

- [La dernière étude du Club sur les aménagements cyclables de transition](#), réalisée avec le concours des cabinets Solcy et Marrec/Le Villain
- Les témoignages de deux collectivités adhérentes : Le Havre Seine métropole et la métropole de Nancy

Ce moment sera aussi l'occasion d'échanger autour de vos expériences.

Pour vous inscrire (priorité aux villes et territoires adhérents du Club) cliquez [ici !](#)

## Le Club des élus nationaux pour le vélo mobilisé pour la loi Climat et résilience

La mobilisation des parlementaires continue ! [65 député.e.s et sénateur.trice.s sont aujourd'hui engagé.e.s au sein du Club des élus nationaux pour le vélo](#), animé par le Club des villes et territoires cyclables.

Le projet de loi Climat et résilience sera discuté le 8 mars à l'Assemblée nationale. **Alors que la Convention citoyenne pour le climat avait formulé des propositions en faveur des mobilités actives, le vélo est absent de ce projet de loi.**

Elles sont pourtant un instrument clé de la transition écologique. La diminution des émissions de gaz à effet de serre ne pourra se faire sans leviers importants pour développer les mobilités non polluantes. Pour le Club des villes et territoires cyclables plusieurs pistes d'amélioration sont possibles :

- L'obligation du Forfait Mobilités Durables (FMD) et augmentation du plafond dans la fonction publique
- Le soutien à l'achat d'un vélo non soumis à une aide locale
- L'éligibilité de l'achat d'un vélo pour la prime de reconversion
- Le soutien aux flottes vélos dans la fonction publique...

## **Bienvenue !**

De nouvelles collectivités rejoignent le Club des villes et territoires cyclables.

Nous souhaitons la bienvenue à :

- **Perpignan Méditerranée Métropole (66)**
- **Chilly-Mazarin (91)**
- **Dinan (22)**

## **Mobilités actives et activité physique en entreprise : publication du rapport MASSCE**

**Pour améliorer la santé des employé.e.s et le bien-être au travail, comment développer l'activité physique et les mobilités actives en entreprise ?**

Le rapport MASSCE (Mobilité Active, Sport, Santé et Compétitivité des Entreprises) éclaire sur l'impact de l'activité physique et la pratique des mobilités actives sur le bien-être en entreprise. L'objectif du rapport ? Comprendre les motivations, les freins, les résultats, les facteurs clés de succès des entreprises sur la mise en oeuvre de programmes de mobilité et de promotion de l'activité physique et sportive.

Basé sur la participation de 17 entreprises volontaires qui ont développé des actions au sein de leurs structures, il confirme le lien fort entre la pratique d'une activité sportive ou les déplacements actifs et l'état de santé perçu par les salarié.e.s.

**Le rapport MASSCE est à découvrir juste [ici](#) !**

## **Baromètre Forfait Mobilités Durables : répondez à l'enquête avant le 22 février !**

L'ADEME et le Ministère des Transports ont lancé une enquête confiée à Ekodev et Via ID, afin de dresser un état des lieux du déploiement du Forfait Mobilités Durables (FMD) et d'identifier les leviers qui favoriseraient son développement.

L'enquête est anonyme et ne prend que quelques minutes.

**Vous avez jusqu'au 22 février pour répondre, en cliquant juste [ici](#) !**

## **Le Sénat se penche sur la place à venir des mobilités actives dans les territoires peu denses**

Le rapport d'information sénatorial de M. Olivier Jacquin sur "Les mobilités dans les espaces peu denses en 2040 : un défi à relever dès aujourd'hui" dans le cadre de

la délégation à la prospective, dresse **un bilan sur les mobilités au sein des territoires peu denses et esquisse huit scénarios pour diversifier la mobilité à l'horizon 2040.**

Ce rapport questionne et projette la transformation des modes de déplacement dans les zones peu denses à l'horizon 2040. La diminution de l'emploi de la voiture individuelle est un enjeu crucial pour ces territoires. En effet, si la part modale du vélo progresse dans les grandes villes, cela est moins le cas au sein des territoires peu denses.

Le vélo à assistance électrique, la mise en place d'itinéraires vélo adaptés, le développement du stationnement vélo pour encourager l'intermodalité... Autant de pistes prometteuses pour ces territoires qui doivent être inclus dans la dynamique vélo dans les années à venir.

**Pour consulter le rapport, cliquez [ici](#)**

NE PAS REpondre

La lettre du Club des Villes et Territoires Cyclables - 33 rue du Faubourg Montmartre 75009 Paris  
tél 01 56 03 92 14 - fax 01 56 03 92 16 - [info@villes-cyclables.org](mailto:info@villes-cyclables.org)

